COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

AIG(2022)LD1

17/11/2022

Council of Europe Convention on Access to Official Documents
(CETS No. 205) – the Tromsø Convention

Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics (STCE n°205) – la Convention de Tromsø

ACCESS INFO GROUP

GROUPE ACCÈS À L'INFORMATION

(AIG)

_____

DECISIONS ADOPTED / *DÉCISIONS ADOPTÉES*

1st meeting / *1ère réunion*

16-17 November / *novembre* 2022

Item 1: Opening of the meeting by the Secretariat and adoption of the agenda	**Point 1 : Ouverture de la réunion par le Secrétariat et adoption de l'ordre du jour**
The meeting was opened by Mr Daniele CANGEMI, Head of Department, Human Rights, Justice and Legal Cooperation Standard-Setting Activities. The Group heard a welcoming address by Mr Christophe POIREL, Director of Human Rights, Directorate General Human Rights and Rule of Law. The meeting was chaired by Mr Daniele CANGEMI until the Chair was elected. The Group adopted the agenda as it appears in document AIG(2022)OJ1.	La réunion a été ouverte par M. Daniele CANGEMI, Chef du Service des activités normatives relatives aux droits de l'homme, à la justice et la coopération juridique. M. Christophe POIREL, Directeur des droits de l'homme au sein de la Direction Générale Droits de l'homme et État de droit, ouvre la réunion. La réunion est présidée par M. Daniele CANGEMI jusqu'à l'élection de la Présidence. Le Groupe adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document AIG(2022)OJ1.
Item 2: Adoption of the Rules concerning the election of the President and Vice-President and their functions	**Point 2 : Adoption des Règles concernant l'élection de la Présidence et de la Vice-Présidence et leurs fonctions**
The Group adopted by consensus Rules 6 and 7 as they appear in document AIG/RoP(2022)01.	Le Groupe adopte par consensus les Règles 6 et 7 telles qu'elles figurent dans le document AIG/RoP(2022)01.
Item 3: Election of the President and the Vice-President	**Point 3 : Élection de la Présidence et de la Vice-Présidence**
Pursuant to Rules 6 and 7 of its Rules of Procedure, the Group elected Ms Helena JÄDERBLOM as its Chair and Ms Tetyana OLEKSIYUK as its Vice-Chair for a term of office of two years starting on 16 November 2022, renewable once. The meeting continued with Ms JÄDERBLOM in the chair.	Conformément aux Règles 6 et 7 de ses Règles de procédure, le Groupe élit M^{me} Helena JÄDERBLOM à la Présidence et M^{me} Tetyana OLEKSIYUK à la Vice-Présidence pour un mandat de deux ans à compter du 16 novembre 2022, renouvelable une fois. À partir de ce point, M^{me} JÄDERBLOM prend la Présidence de la réunion.
Item 4: Adoption of the Rules of Procedure of the Access Info Group	**Point 4 : Adoption des Règles de procédure du Groupe Accès à l'information**
The Group adopted by consensus its Rules of Procedure as they appear in document AIG/RoP(2022)01. Members of the Group present at the meeting made solemn declarations in accordance with Rule 3.	Le Groupe adopte par consensus ses Règles de procédure telles qu'elles figurent dans le document AIG/RoP(2022)01. Chaque membre du Groupe présent à la réunion fait une déclaration solennelle conformément à la Règle 3.

The Group shall decide within a two-year period as to a possible review of its Rules of Procedure in light of the experience gained in applying them.	Le Groupe décidera dans un délai de deux ans d'une éventuelle révision de ses Règles de procédure à la lumière de l'expérience acquise dans leur application.
Item 5: Information by the Secretariat on the submission of reports by the Parties pursuant to Article 14, paragraph 1, of the Convention and decision by the AIG regarding their publication pursuant to Article 15 of the Convention	**Point 5 : Information par le Secrétariat sur la transmission des rapports par les Parties en vertu de l'Article 14, paragraphe 1, de la Convention et décision du AIG concernant leur publication en vertu de l'Article 15 de la Convention**
The Group decided to publish the reports submitted by the first 11 Parties on the Council of Europe website.	Le Groupe décide de publier les rapports transmis par les 11 premières Parties sur le site du Conseil de l'Europe.
Item 6: Discussion on the AIG's workplan for its reporting pursuant to Article 11, paragraph 1, sub-paragraph a, of the Convention and designation of a rapporteur or rapporteurs	**Point 6 : Discussion sur le plan de travail du AIG concernant la présentation des rapports en vertu de l'Article 11, paragraphe 1, sous-paragraphe a, de la Convention et nomination d'un/e ou des rapporteur/s**
The Group decided to hold its 2nd meeting from 22 to 24 March 2023. It designated two rapporteurs per Party pursuant to Rule 33.1. and invited them to prepare preliminary analyses for discussion at the 2nd meeting.	Le Groupe décide de tenir sa 2ème réunion du 22 au 24 mars 2023. Il désigne deux rapporteurs par Partie conformément à la Règle 33.1. et les invite à préparer des analyses préliminaires pour discussion lors de la 2ème réunion.
Item 7: Discussion on the preparation of a questionnaire for the baseline evaluation	**Point 7 : Discussion sur la préparation d'un questionnaire pour l'évaluation de référence**
The Group adopted the questionnaire pursuant to Rule 28.1. on the basis of the guidance elements included in document DGI(2020)20 as amended at the meeting. It decided to invite Albania and Armenia to reply to the questionnaire when submitting their reports.	Le Groupe adopte le questionnaire tel qu'amendé pendant la réunion conformément à la Règle 28.1. sur la base des éléments d'orientation figurant dans le document DGI(2020)20. Il décide d'inviter l'Albanie et l'Arménie à répondre au questionnaire lors de la soumission de leur rapport.
Item 8: Other Business	**Point 8 : Questions diverses**
No other business was discussed.	Aucune autre question n'est abordée.
Item 9: Adoption of the list of decisions	**Point 9 : Adoption de la liste de décisions**
Pursuant to Rule 23.1. of its Rules of Procedure, the Group adopted the present list of decisions.	En vertu de la Règle 23.1. de ses Règles de procédure, le Groupe adopte la présente liste de décisions.